



Mémento 2017 - 2018 de l'école de Cointrin

1. Administration

Adresse : Ecole de Cointrin
Chemin du Ruisseau 39
1216 Cointrin

Secrétaire : Mme Alice Triviño

Téléphone de l'école : 022 798 77 17

Téléphone du secrétariat : 022 989 43 02

Téléphone de la direction : 022 989 43 01

2. Direction

M. Didier Bonny est le directeur de l'établissement primaire Champs-Frêchets / Cointrin. Sa mission consiste à mettre en oeuvre les conditions d'une formation des élèves efficace et équitable. Il est donc responsable du bon fonctionnement de son établissement tant au niveau des élèves que des enseignant-e-s. Il s'occupe de la gestion administrative et des relations avec tous les intervenant-e-s qui sont proches de l'école, en particulier les parents d'élèves.

3. Corps enseignant de l'école

Cycle élémentaire (CE)	1P/2P	Mme Isabelle Barlier Mme Barbara Morales
	2P/3P	Mme Dominique Wittgenstein Mme Nathalie Sonntag Tarradas
	3P/4P	Mme Marie-Pierre Gondrand
Cycle moyen (CM)	5P/6P	Mme Nastasia Vizcaino
	7P/8P	M. Roy Llaca

Maîtresse adjointe Mme Isabelle Barlier

Les enseignant-e-s chargé-e-s de la classe d'accueil augmentent également les forces du corps enseignant de l'établissement afin de:

- répondre aux besoins des élèves arrivant dans le canton en leur offrant des soutiens spécifiques, notamment pour l'apprentissage du français;
- suivre leur progression en vue d'une intégration complète dans une classe ordinaire.

Les classes d'accueil pour les élèves de l'école de Cointrin sont regroupées au sein de l'établissement primaire des Avanchets.

Enseignantes chargées du soutien pédagogique (ECSP)

Mme Nathalie Sonntag Tarradas
Mme Isabelle Barlier

L'enseignante chargée de soutien pédagogique (ECSP) permet également d'augmenter les forces du corps enseignant de l'école. Elle est détachée de la charge d'une classe pour :

- apporter une aide particulière aux élèves ne parlant pas ou peu le français,
- permettre un meilleur encadrement des élèves, par un travail en groupes plus restreints durant les périodes de décroisement et dans les différents projets établis, selon les besoins, avec les enseignants,
- apporter aux élèves en difficultés d'apprentissage une prise en charge hors de la classe par petits groupes ou une aide au sein de la classe,
- participer au suivi collégial du parcours des élèves (évaluations et décisions concernant les élèves avec lesquels elle a travaillé).

Enseignante complémentaire

Mme Isabelle Barlier

L'enseignante complémentaire est en charge au sein de l'établissement de l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences ou de l'anglais dans les classes du cycle moyen. Elle donne son enseignement quand l'enseignant-e titulaire est libéré-e durant la semaine afin de compenser l'augmentation de l'horaire dû à l'introduction du mercredi matin.

Maîtres de disciplines spéciales

Education musicale et rythmique
Arts Visuels
Education physique

Mme Adrienne Aubert
Mme Virginie Nessim
M. Bernard Falk

Ces enseignant-e-s sont des spécialistes de l'enseignement des arts et du mouvement. Ils privilégient un climat dans lequel l'élève peut s'exprimer, matérialiser un projet et approcher divers univers : corporel, musical, artistique (gymnastique, psychomotricité, musique, rythmique, expression plastique). Ils participent ainsi à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant.

Equipe pluridisciplinaire

Enseignante spécialisée
Infirmière scolaire
Logopédiste
Psychologue
Psychomotricienne

Mme Fabienne Chabot
Mme Pascale Mathonnat
Mme Sofia Da Silva Carvalho
Mme Ekaterina Kanevskaia
Mme Léonore Zihlmann

L'établissement Champs-Fréchets / Cointrin peut compter depuis l'année scolaire 2015-2016 sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de l'Office médico-pédagogique (OMP) et sur un renforcement de la présence de l'infirmière.

Ces forces supplémentaires collaborent avec les enseignants pour créer des projets individuels ou de groupe, interviennent en classe sur demande, sont à la disposition des familles et peuvent aussi faire le lien entre l'école et les réseaux extérieurs.

4. Responsable du bâtiment scolaire

M. Hugues Griessen, atteignable au **022 798 77 17**, a la charge de l'entretien et de la gestion du bâtiment scolaire de Cointrin, propriété de la commune de Meyrin dont il est l'employé.

5. Service Santé de l'Enfance et de la Jeunesse (SSEJ)

Infirmière scolaire

L'infirmière scolaire de l'établissement, Mme Pascale Mathonnat, est à la disposition des élèves, de leurs parents et des enseignant-e-s pour toute question concernant la santé et le bien-être. Elle veille à l'accueil et à la bonne intégration scolaire du point de vue de la santé de tous les enfants, y compris ceux porteurs de maladie chronique ou de handicap. L'infirmière rencontre régulièrement les élèves tout au long de leur scolarité. Suite à ces visites, elle peut si nécessaire prendre contact avec la famille.

L'infirmière intervient également en classe sur certains thèmes en lien avec la santé.

Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin scolaire référent pour l'établissement et de nombreux autres partenaires: le/la formateur/trice-consultant-e, le/la technicien-ne vue et ouïe, le service dentaire scolaire, l'équipe enseignante, éducative, la direction de l'école, le parascolaire et le réseau externe. L'infirmière peut conseiller et orienter les familles vers les services de prise en charge. Elle est soumise au secret professionnel.

Il est possible de prendre un rendez-vous avec elle en laissant un message au service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ): ☎ **022 546 41 00**. Ce numéro répond aussi à vos questions les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le/la formateur/trice-consultant-e en éducation et promotion de la santé

Le/la formateur/trice-consultant-e en éducation et promotion de la santé intervient dans l'établissement pour l'éducation sexuelle et affective pour les élèves à partir de la 4P (7-8 ans) jusqu'au post-obligatoire. Il/elle est également une personne ressource pour la mise en place de projets collectifs de promotion de la santé et de prévention et pour répondre en sa qualité d'expert-e à des demandes spécifiques d'enseignant-e-s, de directions ou d'élèves en lien avec la sexualité, l'intimité et le respect.

6. Activités hors temps scolaire

Restaurant scolaire

L'accueil de midi s'adresse aux élèves de la 1P à la 8P qui restent à l'école entre la fin de la classe du matin et la reprise de l'après-midi. Les animateur-trice-s parascolaires prennent en charge les enfants dès leur sortie de l'école, les accompagnent au restaurant scolaire, mangent avec eux et animent les parties récréatives, avant et après le repas. Les bons pour les repas doivent être déposés chaque jour dans la boîte verte au plus tard à 8 heures 45.

Merci de respecter l'horaire indiqué et de penser à excuser vos enfants pour toute absence. Lorsqu'une sortie, pour toute une classe ou pour l'école, est prévue, l'enseignant-e titulaire se charge de prévenir les restaurants scolaires de l'absence des enfants. En cas d'annulation de la sortie, les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire ce jour-là mangent le repas prévu par le restaurant scolaire.

Activités surveillées

L'accueil de l'après-midi s'adresse également aux élèves de la 1P à la 8P. Dès la sortie des classes, les enfants se rendent au point de rencontre du parascolaire, reçoivent un goûter et s'adonnent à diverses activités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école.

En cas d'absence, merci de prévenir en appelant le **086 079 909 51 82**.

La responsable de secteur est Mme Isabelle Champendal : **079 477 18 78**.

Devoirs surveillés et soutien hors temps d'enseignement

L'introduction du nouvel horaire au cycle moyen à la rentrée 2014 a permis de consacrer chaque semaine 50 minutes pour faire les devoirs dans le cadre de l'horaire de la classe, ce qui remplace par conséquent les devoirs surveillés. Par contre, il est toujours possible de proposer du soutien hors temps d'enseignement, à n'importe quel moment de l'année scolaire et en lien ou non avec les devoirs, aux élèves pour lesquels les enseignant-e-s le trouvent judicieux.

Répétiteurs

Il peut être utile ou nécessaire d'engager un étudiant pour aider votre enfant dans son travail à la maison. Vous pouvez contacter l'ARA (Association des Répétiteurs AJETA - www.ararep.ch) au **022 809 60 60**.

7. Office médico-pédagogique (OMP)

Ce service regroupe des médecins pédopsychiatres, des psychologues, des logopédistes, des psychomotricien-nienne-s et une assistante sociale. Lors de difficultés constatées à l'école, l'enseignant-e peut conseiller aux parents de recourir à l'aide de ce service pour faire un bilan. Une collaboratrice de l'OMP assure une permanence à l'école de Cointrin, afin que les enseignant-e-s puissent discuter avec elle des difficultés de certains élèves et des moyens à mettre en œuvre pour les dépasser.

Adresse de l'Office médico-pédagogique : 1, chemin Antoine-Verchère
1217 Meyrin
Tél. 022 388 26 88

8. Site internet

Les établissements de Meyrin ont leur propre site internet sur lequel vous pouvez retrouver les informations contenues dans ce mémento et bien d'autres encore :

<http://etablissements-scolaires-meyrin.ch/inscription.html>

9. Association des parents d'élèves

L'APE Meyrin est l'association des parents d'élèves des écoles primaires et secondaires de Meyrin-Cointrin. Elle travaille dans le but d'établir et d'organiser une collaboration active entre les parents des élèves de la commune et l'école.

Adresse: APEM
Case postale 268
1217 Meyrin

Site internet : www.apemeyrin.ch

Contact : apemeyrin@gmail.com